

REPUBLIQUE FRANCAISE

DEPARTEMENT

DE LA DROME

**EXRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
de la commune d'ALLEX**

NOMBRES DE MEMBRES		
Afférents au Conseil Municipal	En exercice	Qui ont pris part à la délibération
19	19	14

Date de la convocation
13 novembre 2018

Date d'affichage
26 novembre 2018

RESULTAT DU VOTE		
Pour	Contre	Abstention
14	0	0

Séance du 19 novembre 2018

Le lundi 19 novembre 2018 à 20h00, le Conseil municipal de la commune d'Allex, s'est réuni en séance publique à la Mairie, sous la présidence de Gérard CROZIER, Maire.

Etaient présents : Gérard CROZIER, Jean-Michel CHAGNON, Jocelyne CASTON, Christian SIRON, Catherine BESSON, Rodrigue ROUBY, Louis QUAIRE, Bernard VINCENT, Denis CORNILLON, Marie-Cécile SEGUIN, Christel DUBOIS, Fanny MOREL, Maryvonne CORNU-CHARRIER, Monique SEGUIN-MANCHON.

Etaient excusé(e)s : Néant.

Etaient absents : Chantal ANDRIES, Sylvie VACHON, Didier CHALAS, Marlène DE FROIDCOURT, Christophe BURLING.

Secrétaire de séance : Bernard VINCENT.

PERSONNEL COMMUNAL : promotion interne

Le Maire informe les conseillers que le responsable des services techniques, M. Jacky CHAPILLON, agent de maîtrise principal depuis le 1^{er} août 2012, peut bénéficier d'un changement de cadre d'emplois et accéder au grade de technicien (catégorie B).

Le Maire informe également les conseillers que le dossier de M. Jacky CHAPILLON a été examiné par la Commission Administrative Paritaire du Centre de gestion le 14 juin 2018. Celle-ci a émis un avis favorable à la proposition d'avancement et dressé la liste d'aptitude au titre de la promotion interne 2018, valable 2 ans. C'est désormais à la collectivité de créer le poste correspondant.

Le Conseil municipal, après exposé du Maire,

DECIDE de créer un poste de TECHNICIEN à temps complet à compter du 1^{er} décembre 2018.

CHARGE le Maire de prendre l'arrêté subséquent.

DECIDE de supprimer le poste d'agent de maîtrise principal, suite à la nouvelle nomination de l'agent.

INSCRIT la dépense au budget primitif 2019.

Le conseil approuve à l'unanimité.

Le Maire d'Allex,
Gérard CROZIER